

# Laurent : filleuls d'"Aînés"

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **9 (1979)**

Heft 9

PDF erstellt am: **10.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

**Laurent**

**Angélique**

**filleuls d'«Aînés»**

**Une petite sœur  
pour Laurent!**

## Angélique, second parrainage d'«Aînés»

Dix mois se sont écoulés depuis que Laurent a fait son entrée dans notre journal. 10 mois pendant lesquels vous l'avez aidé, entouré. Encore merci!

«Aînés» a la joie de présenter son second filleul, qui se trouve être une petite fille de 4 ans, Angélique. Un visage de clown rieur, de grands yeux couleur de mer, un sourire merveilleux... Une petite fille que vous aimez comme si elle était la vôtre.

Angélique vit quelque part en pays jurassien avec sa maman, son frère et sa sœur, qui sont ses aînés. Sa maman, jeune femme sympathique et courageuse, travaille en usine pour subvenir à l'entretien de ses enfants. Avec un salaire brut de Fr. 1500.— par mois, elle les nourrit, les habille, les soigne. Fr. 1500.— c'est peu, très peu, lorsqu'on a trois enfants que l'on veut heureux.

Pendant la journée, Angélique est confiée à une voisine qui reçoit un dédommagement pour son travail et les repas. C'est cette rétribution qui pèse très lourdement sur le budget familial. Une aide permettra à la maman de «respirer», et les trois enfants en bénéficieront.

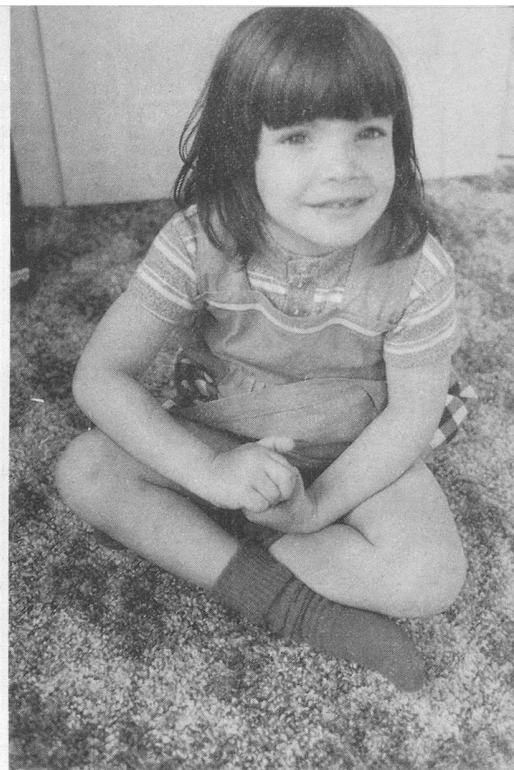
Angélique n'a plus de papa, ce qui tend à compliquer encore la situation financière familiale.

Cette adorable fillette vit dans un modeste appartement dont la décoration est l'œuvre de la mère de famille, qui, en dehors de ses heures d'usine, trouve le temps de confectionner de petits meubles, des rideaux, des habits et des joujoux pour ses enfants...

L'appartement respire le bonheur et

l'amour, en dépit des problèmes et des angoisses de chaque jour...

La maman d'Angélique est tout émue à l'idée que sa petite fille est devenue la filleule d'«Aînés». Elle ne nous a rien demandé, n'a pas pleuré sur son malheur, mais nous savons qu'elle doit faire face à de gros problèmes. Un petit geste de votre part, comme vous l'avez si gentiment fait pour Laurent, sera une bonne action et un encouragement. Souhaitons que ce gracieux parrainage ne soit pas le dernier, puisque nous désirons aider un enfant par canton romand.



Les personnes désirant participer à notre action en faveur d'Angélique et de Laurent peuvent adresser leur don au **ccp 17-688, Société de Banque Suisse, Fribourg**. Prière d'inscrire au dos du coupon: «Aînés» parrainages, compte **66-851 759**.

A tous les généreux donateurs, nous exprimons notre très vive gratitude.

### Total précédent

(au 30 mai): Fr. 3582.45.

Du 30 mai au 2 août 1979 nous avons encore reçu: M. E. Sch., La Chaux-de-Fonds, Fr. 10.—; M. L. R., Fribourg, Fr. 20.—; Mme A. A., Fribourg, Fr. 10.—; Mlle M. J., Corseaux, Fr. 20.—; M. S., Oron-la-Ville, Fr. 5.—; M. M. P., Rolle, Fr. 10.—; Mme E. Ch. Bâle, Fr. 20.—; Mme J. F., Carouge, Fr. 5.—; Mlle J. T., Genève, Fr. 5.—; M. A. G.-R., St-Imier, Fr. 100.—; M. C. C., St-Blaise, Fr. 100.—; Mme L. C., Fribourg, Fr. 20.—; M. E. Sch., La Chaux-de-Fonds, Fr. 10.—; Mme A. A., Fribourg, Fr. 10.—; Mlle M. J., Corseaux, Fr. 20.—; Mme E. Ch., Bâle, Fr. 20.—; M. R. Jd., Fribourg, Fr. 10.—; Mme J. F., Carouge, Fr. 5.—; Mme M. M., Lausanne, Fr. 10.—. Total: Fr. 410.—.

Total précédent Fr. 3582.45

Reçu du 30.5 au 2.8.79 Fr. 410.—

Total général Fr. 3992.45

Frais de banque 11.55

1/2 pension

Angélique 100.—

Chaise Laurent 49.50

Frais 106.85

A déduire Fr. 267.90

Total au 2 août 1979 Fr. 3724.55

Nous devons remercier sincèrement le Centre social protestant du Jura qui nous a donné la chance de rencontrer Angélique. Angélique... un prénom prédestiné, que votre petite filleule porte à merveille!

Quant à Laurent, il vient de «faire» deux otites successives, il a perdu un petit peu de poids, mais le bon air de la campagne lui redonnera bien vite de nouvelles couleurs et des joues rondes.

(Photos G. G.) S. B.

